

PERMIS DE CONSTRUIRE - Station-service communale

ADRESSE DU PROJET :
Locaux du Centre Technique Municipal
18 chemin du Passage du Gros, 33610 CESTAS

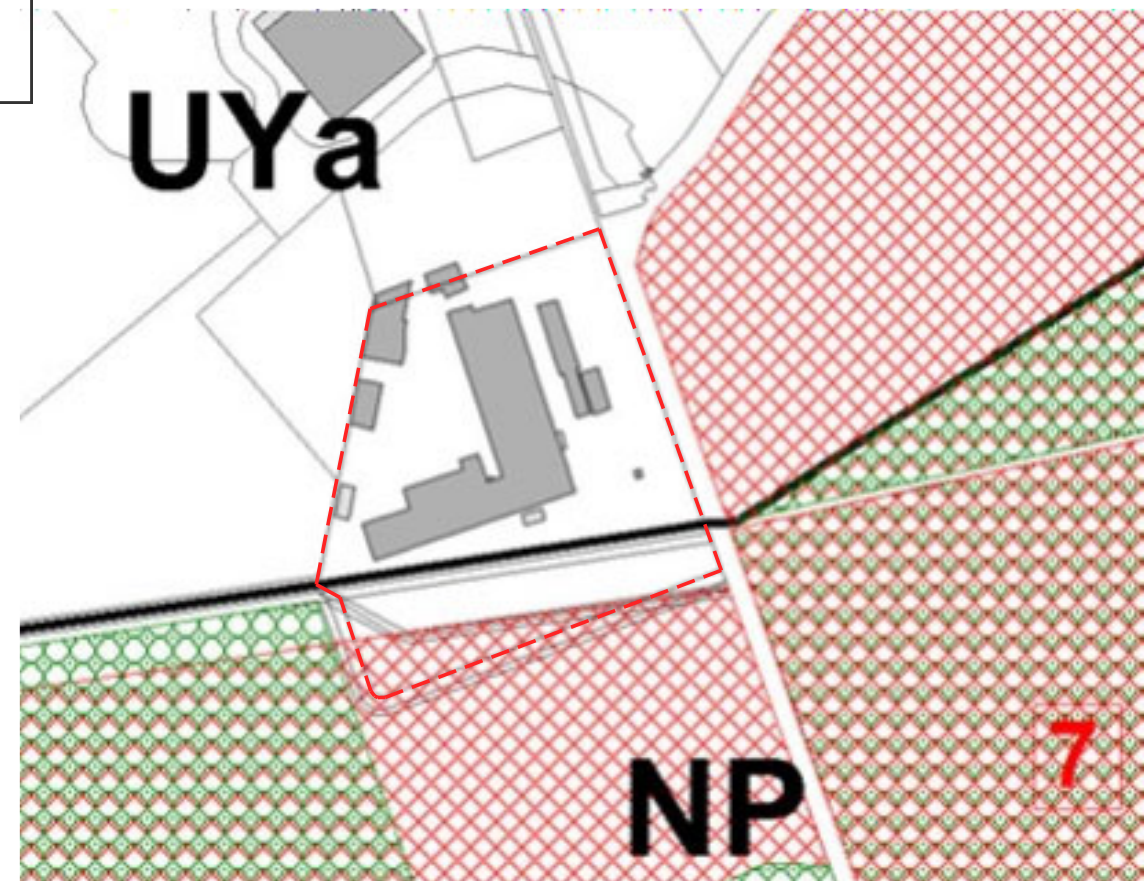
PARCELLE : 000 EN 29 - EN 49 - EN 51 - EN 74 - EN 81 - EN 83 - EN 86 soit 22 842 m²

PLU : Zone UYa et NP

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 10/04/2026
ID : 033-213301229-20260408-DELIB3_6_2026-DE



CADASTRE :



VUE AERIENNE

PLU



Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
 (EN 28)



Maitre d'ouvrage :

Commune de Cestas

CESTAS
 STATION-SERVICE

PC2 - PLAN PROJET

Commune de Cestas
 2 Av. du Baron Haussmann,
 33610 Cestas
 Tél : 05 56 78 13 00

ESQ AVP PRO DCE EXE/VISA LSE PC

HANUMAN

Ech : 1/250

Index	Modification(s)	Date	Étabi par	Validé par
A	Etablissement du document	17/03/2024	EA	

Lever exécuté sur ciktures apparentes.
 Les limites ne seront définitives qu'après bornage contradictoire.

HANUMAN Architecture & Urbanisme - 5 rue Toulon 33 000 BORDEAUX
 Tél : 06 84 12 04 01 - Mail : agence@hanumanarchitecture.fr

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le 10/04/2026
 ID : 033-213301229-20260408-DELIB3_6_2026-DE



Maitre d'ouvrage :

Commune de Cestas

CESTAS
STATION-SERVICE

PC2 - PLAN PROJET

Commune de Cestas
 2 Av. du Baron Hausermann,
 33610 Cestas
 Tél : 05 56 78 13 00

ESQ AVP PRO DCE EXE/VISA LSE PC

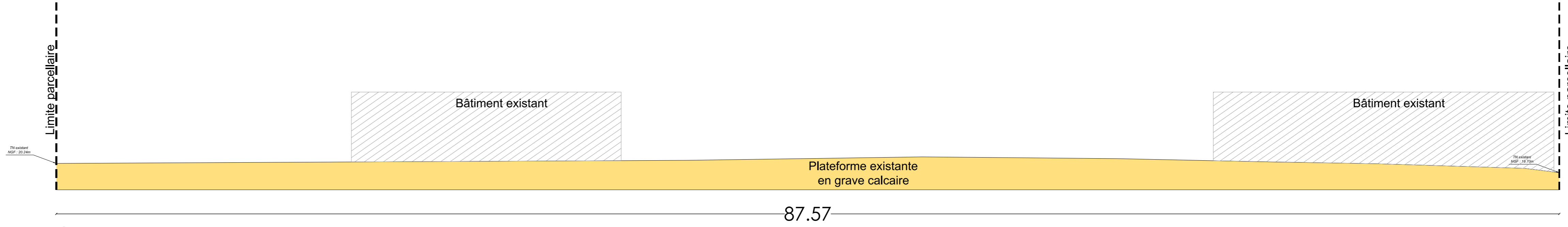
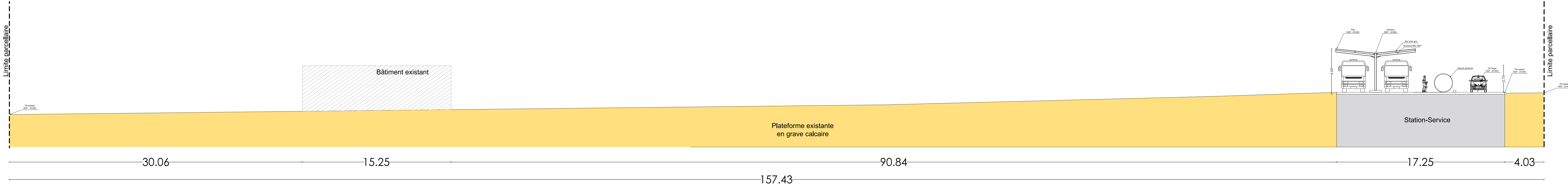
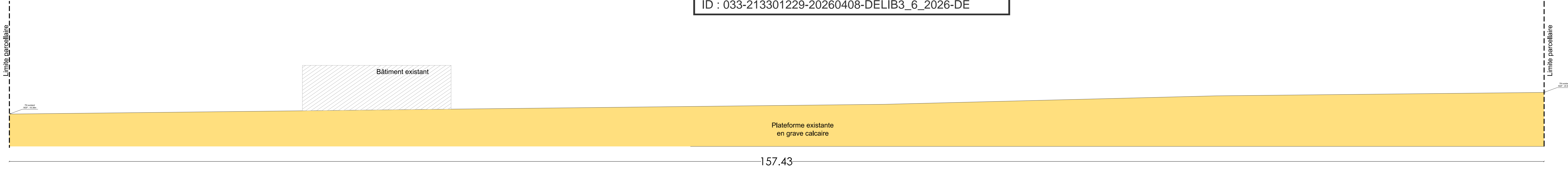
HANUMAN

Ech : 1/250

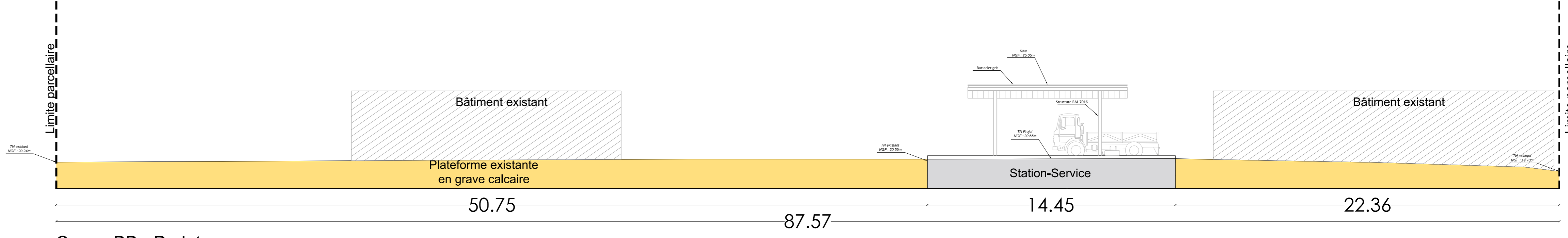
Index	Modification(s)	Date	Étabi par	Validé par
A	Etablissement du document	17/03/2024	EA	

Lever exécuté sur ciktures apparentes.
 Les limites ne seront définitives qu'après bornage contradictoire.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le 10/04/2026
 ID : 033-213301229-20260408-DELIB3_6_2026-DE



Coupe BB - Etat des lieux



Coupe BB - Projet

Maitre d'ouvrage :

Commune de Cestas

CESTAS

STATION-SERVICE

PC3 - PLAN EN COUPE

Commune de Cestas
 2 Av. du Baron Hausermann,
 33610 Cestas
 Tél : 05 56 78 13 00

ESQ AVP PRO DCE EXE/VISA LSE PC

HANUMAN Architecture & Urbanisme - 5 rue Teulière 33 000 BORDEAUX
 Tél : 06 84 12 04 01 - Mail : agence@hanumanarchitecture.fr

Ech : 1/150

Index	Modification(s)	Date	Étabi par	Validé par
A	Etablissement du document	17/03/2024	EA	

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

10/04/2026

ID : 033-213301229-20260408-DELIB3_6_2026-DE



Maître d'ouvrage :



Commune de Cestas

Commune de Cestas
2 Av. du Baron Haussmann,
33610 Cestas
Tél : 05 56 78 13 00

CESTAS

STATION-SERVICE

PC4 - NOTICE

HanUMAN Architecture & Urbanisme - 5 rue Teulière 33 000 BORDEAUX

Tél : 06 84 12 94 01 - Mail : agence@hanuman-architecture.fr

ESQ

AVP

PRO

DCE

EXE/VISA

LSE

PC

HanUMAN

architecture & urbanisme & conseil
5 rue Teulière - 33 000 Bordeaux // 05 56 38 43 46
agence@hanuman-architecture.fr // www.hanuman-architecture.fr

Ech : ND

Indice	Modification(s)	Date	Etabli par	Validé par
A	Etablissement du document	17/03/2026	E.L	

PC4 – Notice descriptive du terrain et présentation du projet

1. État initial du terrain et de ses abords

Le projet est implanté au sein du **Centre Technique Municipal de la commune de Cestas**, chemin du Passage du Gros, sur les parcelles cadastrées **section EN n°29, 49, 51, 74, 81, 83, 86**, représentant une superficie foncière totale de **22 842 m²**. Le site s'inscrit dans un ensemble déjà urbanisé et affecté aux activités techniques et logistiques des services municipaux.

Le terrain d'assiette accueille déjà des aménagements et équipements liés au fonctionnement du centre technique. Le projet prend place dans un secteur déjà artificialisé, au cœur de cet ensemble, sans extension sur un espace naturel ou agricole. Il s'inscrit ainsi dans une logique de **réorganisation et de modernisation d'un site technique existant**.

L'opération comprend par ailleurs la **dépose de la station-service existante**, construite approximativement en **1980**, afin de remplacer un équipement ancien par une installation neuve, plus lisible, mieux intégrée et mieux adaptée aux usages actuels du centre technique municipal.

2. Présentation générale du projet

Le projet consiste en la **création d'une station-service et d'une aire de lavage** destinées aux besoins du Centre Technique Municipal. Le Cerfa décrit expressément une **“création d'une station-service et d'une aire de lavage au cœur du centre Technique municipal”**.

L'opération vise à doter la commune d'un équipement fonctionnel, rationnel et adapté à la gestion de sa flotte et de ses matériels. Elle comprend :

- La dépose des installations anciennes ;
- L'aménagement d'une nouvelle station-service ;
- L'aménagement d'une aire de lavage dédiée ;
- Les ouvrages techniques et réseaux nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble.

Le projet génère une **emprise au sol créée de 241,50 m²** et une **emprise supprimée de 41,50 m²**, dans la continuité du fonctionnement actuel du site.

3. Implantation et organisation du projet

Le parti retenu consiste à implanter les nouveaux équipements **au sein d'un secteur déjà dédié aux fonctions techniques**, de manière à maintenir une organisation lisible des flux et à optimiser les déplacements internes des véhicules municipaux.

La station-service et l'aire de lavage sont regroupées dans une emprise cohérente, au cœur du site, afin de :

- Limiter les croisements inutiles ;
- Faciliter l'exploitation quotidienne ;
- Assurer une gestion centralisée des approvisionnements, des lavages et des manœuvres ;
- Maintenir la compatibilité avec les autres usages du centre technique.

L'implantation a été recherchée de façon à préserver le fonctionnement global du site tout en remplaçant une installation vieillissante par un ensemble neuf, plus rationnel et mieux ordonné.

4. Aspect du projet et insertion dans le site

Le projet présente un caractère **strictement utilitaire et technique**, cohérent avec la vocation du Centre Technique Municipal. Son écriture architecturale et paysagère repose sur la simplicité, la lisibilité des aménagements et la robustesse des ouvrages.

Les installations projetées sont traitées comme des équipements techniques intégrés à un ensemble de service public. Leur implantation au sein d'un site déjà consacré à ces usages permet de **limiter l'impact visuel du projet** et d'éviter toute rupture avec l'environnement immédiat.

Les surfaces aménagées, les équipements techniques et les ouvrages associés s'inscrivent dans la continuité des aménagements existants. L'opération n'a pas vocation à créer un nouveau front urbain ou un signal architectural autonome, mais à améliorer la qualité d'usage et la fonctionnalité d'un site communal existant.

5. Accès, desserte et fonctionnement

Le projet bénéficie des accès existants du Centre Technique Municipal. Il ne crée pas de nouvelle logique d'accès indépendante ouverte au public, mais s'inscrit dans le fonctionnement interne du site.

Les circulations sont organisées pour permettre :

- L'accès des véhicules municipaux à la station-service ;
- L'usage de l'aire de lavage dans de bonnes conditions de sécurité ;
- Les manœuvres d'exploitation, de maintenance et de ravitaillement ;
- Une lecture claire des cheminements internes.

Le projet n'a pas pour objet de modifier la capacité de stationnement du site.

6. Réseaux, gestion des eaux et dispositions techniques

Le projet comprend les raccordements et aménagements techniques nécessaires à son fonctionnement, notamment en matière d'alimentation, de gestion des eaux et de traitement des effluents liés à l'activité de lavage et au fonctionnement de la station.

Les dispositions techniques retenues visent à :

- Canaliser et maîtriser les écoulements ;
- Prévenir les risques de pollution accidentelle ;
- Assurer la récupération et le traitement des eaux concernées au droit des équipements ;
- Garantir un fonctionnement conforme aux prescriptions techniques applicables à ce type d'installation.

L'opération s'inscrit ainsi dans une démarche de modernisation des ouvrages existants, avec une amélioration de la maîtrise des eaux de ruissellement et des effluents par rapport à la situation antérieure.

7. Prise en compte des enjeux environnementaux et réglementaires

Le projet prend place sur un site déjà aménagé et déjà dédié à une activité de service public technique. Il ne conduit donc pas à l'ouverture à l'urbanisation d'un nouveau terrain, mais à la **recomposition d'un secteur existant**.

Dans l'hypothèse retenue pour la présente demande, la station-service et l'aire de lavage sont **dimensionnées sous les seuils d'assujettissement à déclaration au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)**. En conséquence, le projet est présenté ici comme une opération relevant du droit commun de l'urbanisme, sans procédure ICPE autonome au titre des seuils considérés.

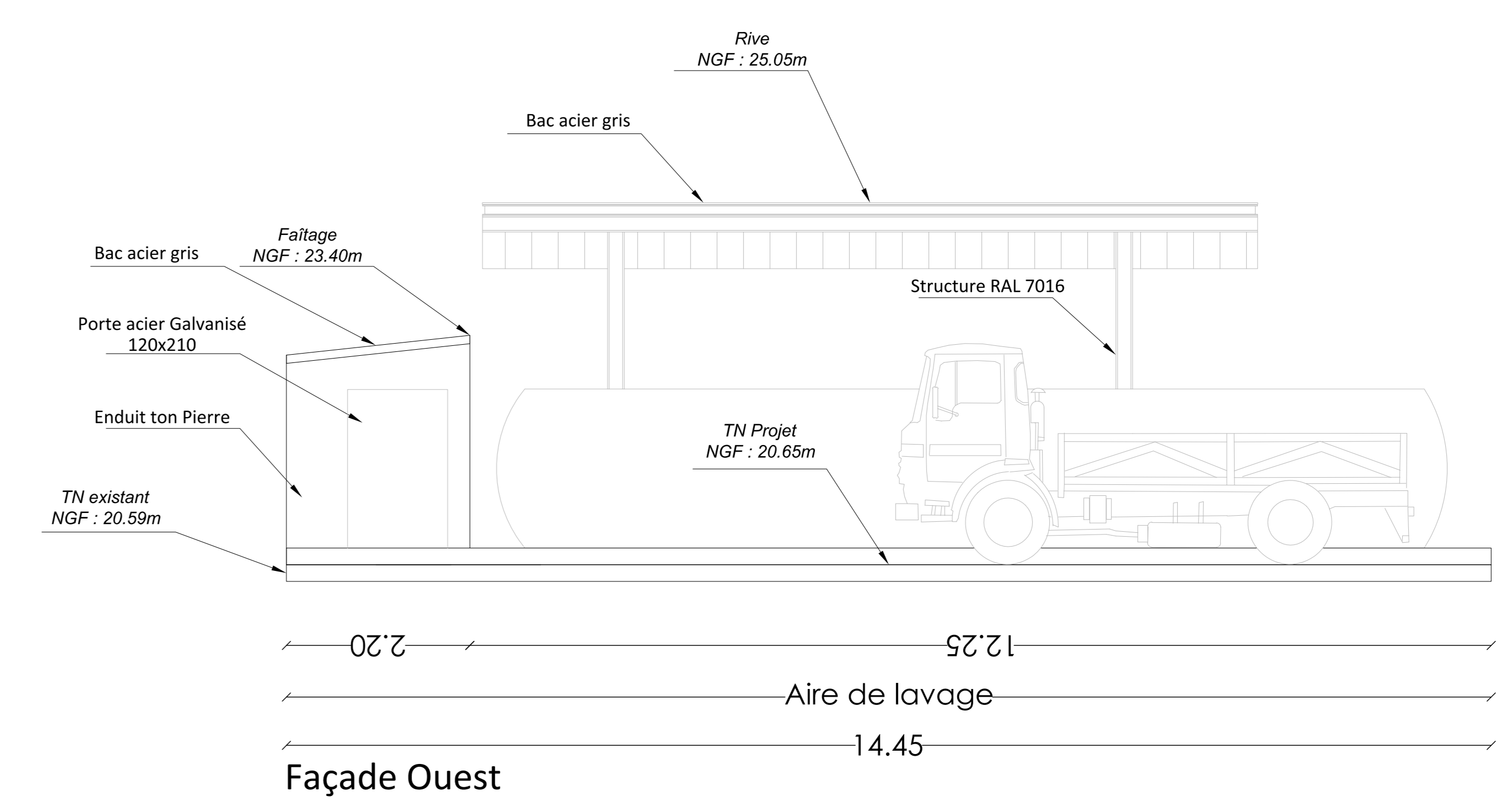
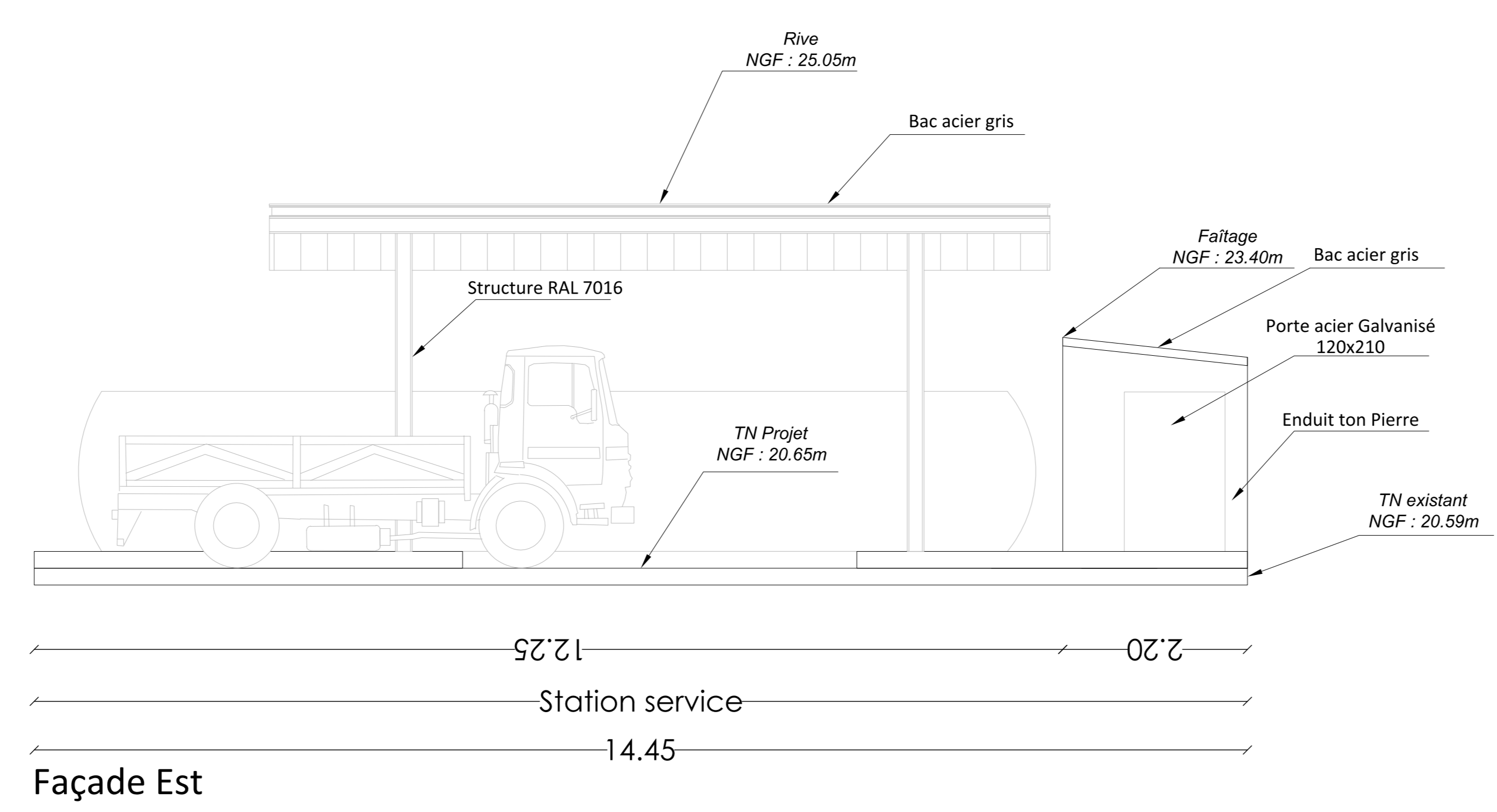
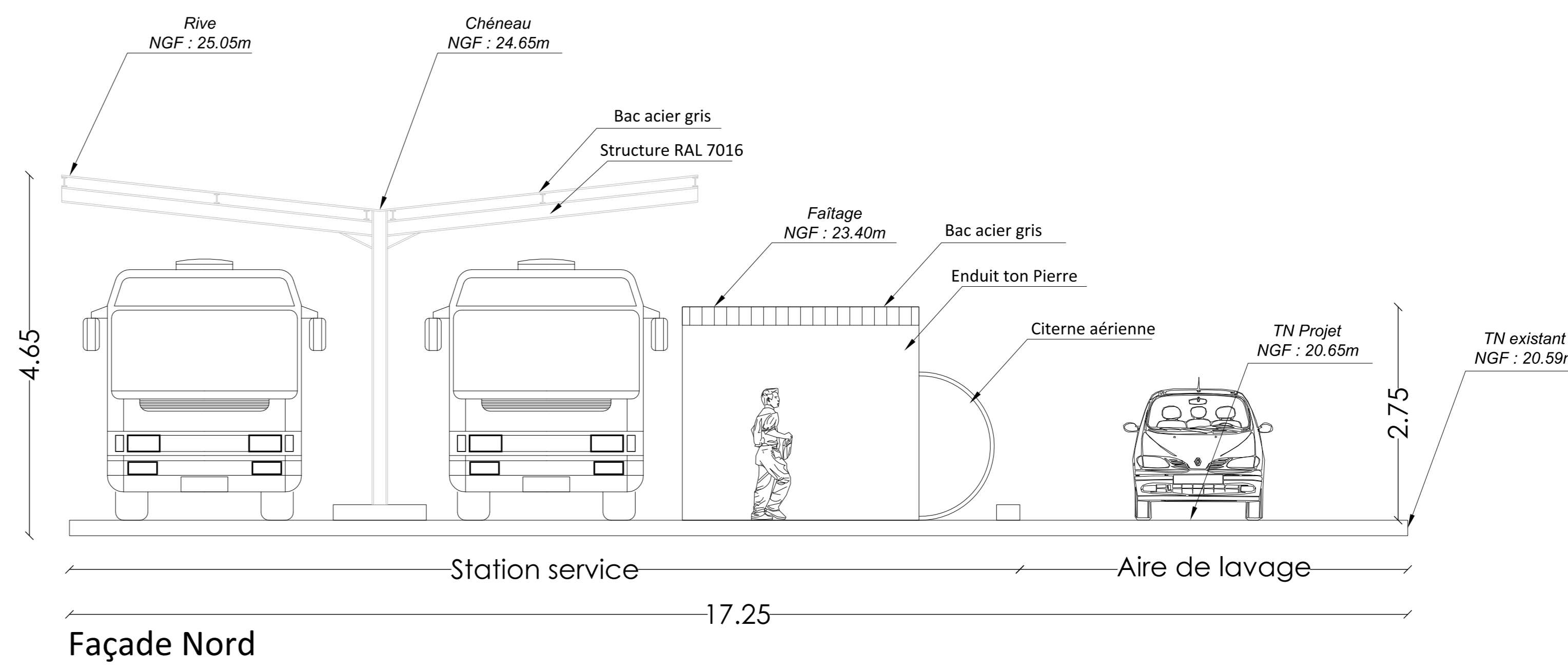
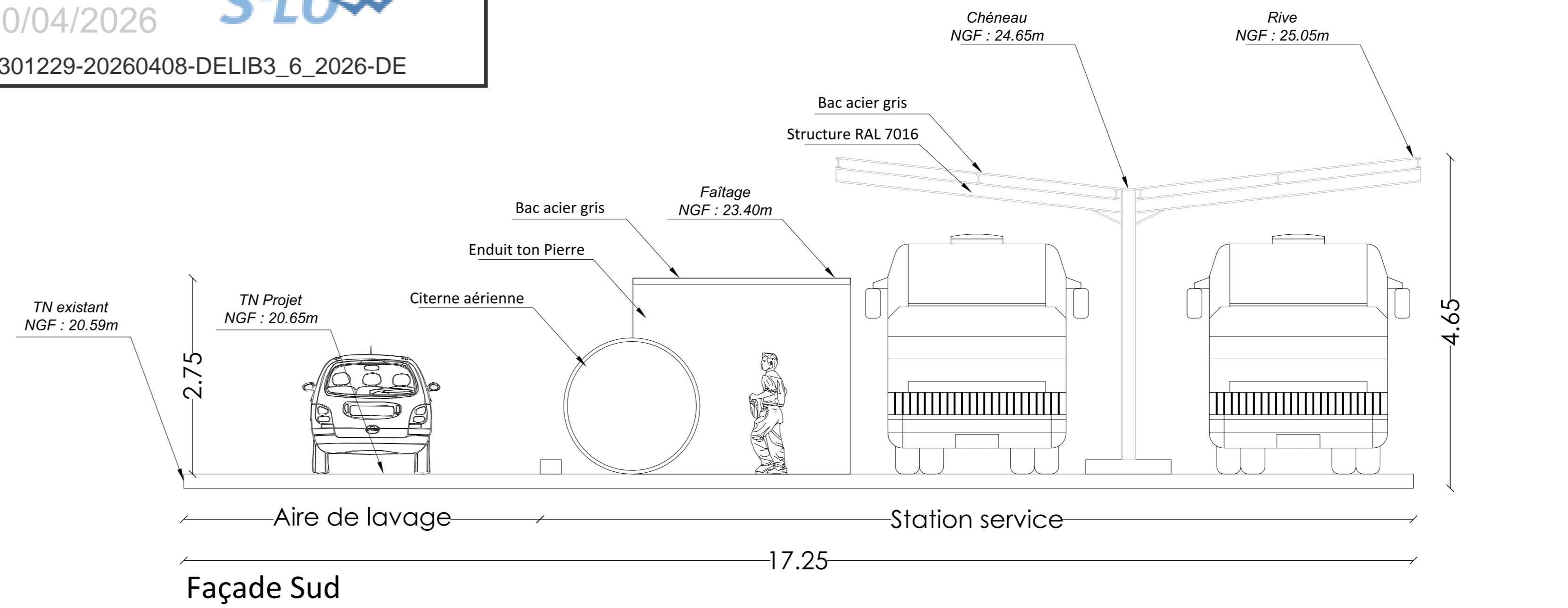
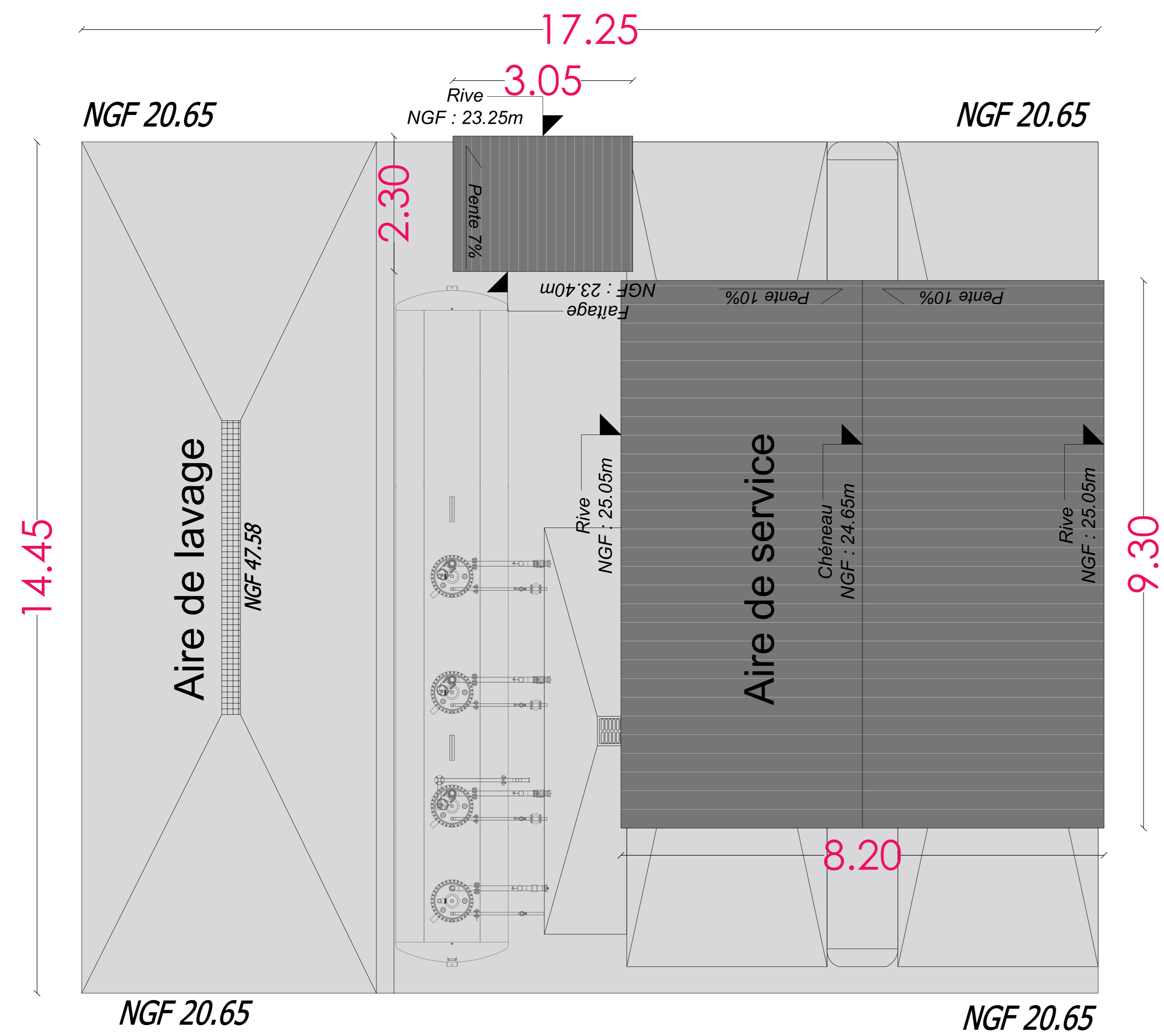
Indépendamment de cette absence d'assujettissement à déclaration ICPE, le projet intègre les précautions nécessaires en matière de sécurité, de gestion des eaux, de prévention des pollutions accidentelles et de bonne exploitation des équipements.

8. Conclusion

En synthèse, le projet consiste en la **création d'une nouvelle station-service et d'une aire de lavage** au sein du Centre Technique Municipal de Cestas, en remplacement d'un équipement existant devenu ancien. Il s'inscrit dans un site déjà urbanisé et dédié aux activités techniques communales, sans modification substantielle de la vocation du terrain.

L'opération améliore la fonctionnalité du site, rationalise les usages internes et modernise les équipements municipaux, tout en conservant une insertion sobre et cohérente avec son environnement immédiat.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le 10/04/2026
 ID : 033-213301229-20260408-DELIB3_6_2026-DE



Maitre d'ouvrage : **Commune de Cestas**
 Commune de Cestas
 2 Av. du Baron Haussmann,
 33610 Cestas
 Tél : 05 56 78 13 00

CESTAS
STATION-SERVICE

PC5 - FACADES ET TOITURES

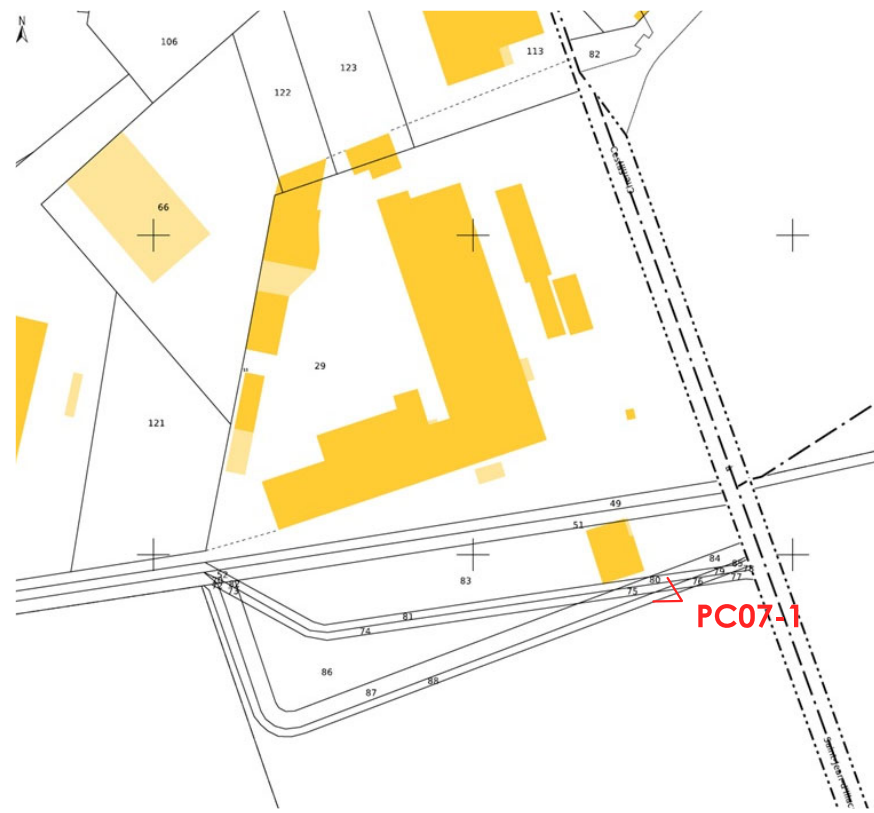
Handuman Architecture & Urbanisme - 5 rue Teulière 33 000 BORDEAUX
 Tél : 06 84 12 04 01 - Mail : agence@handumanarchitecture.fr

ESQ	AVP	PRO	DCE	EXE/VISA	LSE	PC
-----	-----	-----	-----	----------	-----	----

Ech : 1/50

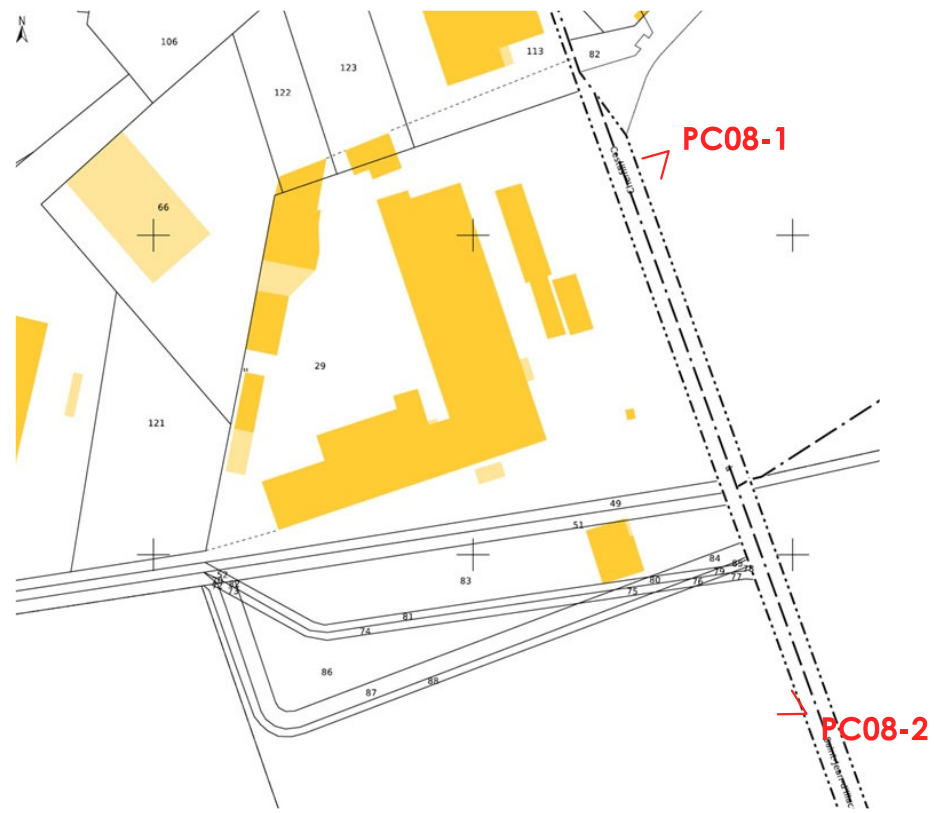
Index	Modification(s)	Date	Étabi par	Validé par
A	Etablissement du document	17/03/2024	EA	





PC07-1



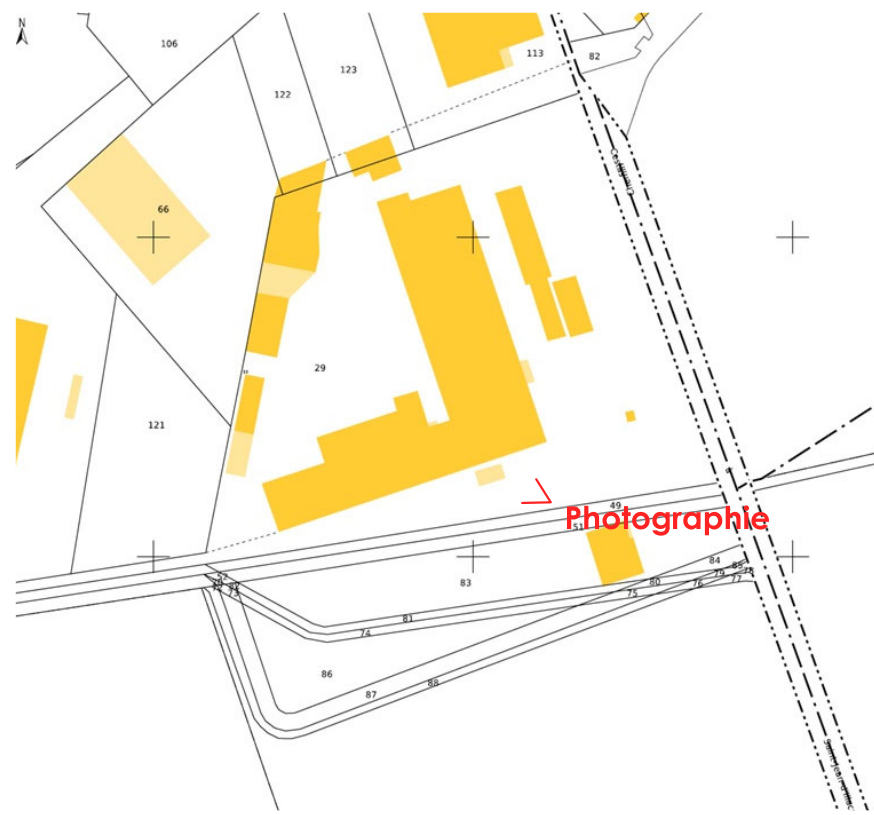


PC08-1

PC08-2







Photographie